

La bibliothèque du Lycée-Collège des Creusets, dans sa fonction de bibliothèque scolaire, vise le développement d'une offre documentaire de qualité répondant aux besoins de sa communauté. Le présent document ambitionne de formaliser cette démarche et d'offrir la politique documentaire à la fois comme cadre de référence pour le travail et comme information au public.

Mandat

La bibliothèque accueille, oriente et soutient les utilisateurs dans leur recherche d'information. Elle forme les étudiants aux compétences informationnelles et documentaires, en vue de leurs études et de leur développement personnel. Elle développe leur esprit critique face à la masse d'informations disponibles et à la variété des supports documentaires et les rend autonomes dans leurs recherches.

Publics

Les étudiants qui ont besoin d'accéder à l'information, de se former à la recherche documentaire et de se familiariser avec les technologies de l'information et de la documentation, de trouver des places de travail adaptées avec des accès à Internet, ainsi qu'un espace et des documents pour la lecture plaisir.

Les enseignants qui ont besoin de documentation pour préparer leurs cours et d'un espace pouvant les accueillir avec leurs élèves pour des travaux spécifiques.

Missions

- **Mettre à disposition des ressources documentaires** pour accompagner les étudiants dans leur formation et les enseignants dans le développement de leurs cours.
- **Développer la culture informationnelle** des étudiants (sensibiliser, former à la recherche...).
- **Promouvoir la lecture plaisir.**

Offre documentaire

Avec l'utilisation quotidienne des technologies de l'information, la bibliothèque se doit de répondre aux attentes de plus en plus exigeantes des jeunes de 15 à 20 ans ainsi que de leurs enseignants en adaptant en continu son offre aux attentes de ses utilisateurs.

Dans la mesure du possible, la bibliothèque offre aux utilisateurs une documentation pertinente et adaptée à leurs besoins, en adéquation avec les disciplines enseignées.

Pour garantir une documentation plus spécialisée, elle oriente les utilisateurs vers d'autres centres d'information.

L'offre documentaire du LCC se compose principalement :

- de ses propres collections qu'elles soient au format papier (monographies périodiques, encyclopédies) ou électroniques (bases de données, ressources électroniques)
- de l'ensemble des collections disponibles au travers du réseau BiblioValais
- de la documentation disponible auprès d'autres bibliothèques
- d'une offre documentaire à la demande, notamment au travers de réponse rapide aux propositions d'achats.

La bibliothèque acquiert

- des documents dans les disciplines enseignées au LCC
- des documents permettant une ouverture culturelle
- des documents pour la lecture plaisir.

Afin d'être en adéquation avec les disciplines enseignées, la bibliothèque collabore avec les enseignants de chaque branche pour déterminer les besoins réels et les niveaux des documents. Les acquisitions renforcent ou actualisent les fonds existants en privilégiant leur cohérence, en fonction de la demande du public et de l'offre éditoriale.

Lecture Plaisir :

Une des missions de la bibliothèque étant de promouvoir la lecture plaisir, il est important de ne pas négliger la sélection des documents afin de donner aux utilisateurs l'envie de lire ainsi que du plaisir en tenant compte des niveaux et de l'âge des élèves.

Communication des collections

Les collections sont mises en valeur :

- par le signalement dans le catalogue RERO
- par l'information directe des utilisateurs
- par l'utilisation des présentoirs à nouveautés
- par la diffusion de listes de nouveautés ciblées
- via le site web <http://bibliotheque.creusets.net/> .

Acquisition

Critères de sélection (liste non exhaustive et non hiérarchisée)

- le sujet
- la réponse aux missions
- la recommandation d'un professeur
- la cohérence du fonds
- l'adéquation au programme
- l'avis des critiques
- la compétence et la réputation de l'auteur
- l'exactitude et la pertinence des informations
- la durée de vie prévisible du document
- l'utilisation potentielle
- le prix

Critères d'exclusion

- les documents violemment polémiques et simplificateurs
- les documents bafouant les droits de l'homme ou favorisant les pratiques dangereuses
- les documents ne respectant pas des conclusions scientifiques à un moment donné, sous réserve d'un usage didactique et d'un accès contrôlé (par exemple, les thèses racistes, négationnistes ou créationnistes...)
- les documents qui portent atteinte à la dignité humaine (prosélytisme sectaire, pornographie, violence).

Sources d'information et outils de sélection

- les catalogues papier d'éditeurs ou leurs sites Web qui donnent un bref compte-rendu, des indications de contenu, de niveau, etc.
- les références de bibliographies (dans les livres, les articles)
- les propositions et demandes d'étudiants et de professeurs
- les références de cours données par les professeurs.

Langues :

Les documents, quels qu'ils soient, sont essentiellement acquis en français.

Le Lycée-Collège proposant une filière bilingue français-allemand, quelques documents spécifiques sont achetés en allemand dans les branches enseignées dans cette langue (éducation physique, géographie, histoire et histoire de l'art).

L'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le latin et le grec étant enseignés au LCC, des documents seront également acquis dans ces langues.

Niveau des documents

- Niveau 1 : lecture facile : Information élémentaire
- Niveau 2 : lecture moyenne : vulgarisation de bon niveau
- Niveau 3 : lecture plus difficile : documentation spécialisée
- Niveau 4 : lecture très difficile : documentation pour la recherche

Les documents acquis au LCC, destinés à l'étude, sont essentiellement de niveau 2 et 3. Le niveau 4 est accessible, si nécessaire, pour l'approfondissement d'un sujet par le prêt inter-bibliothèques.

Supports

- Des supports imprimés (monographies, dictionnaires, encyclopédies, périodiques)
- des supports sonores (CD-audio)
- des supports audiovisuels (vidéo et DVD)
- des supports interactifs (CD-ROM plus particulièrement pour l'apprentissage du français pour les élèves étrangers en séjour provisoire dans l'établissement)
- des accès à Internet
- des accès à des ressources électroniques

La bibliothèque veillera à suivre l'évolution des technologies de l'information et de la communication ; dans la mesure du possible, elle acquerra les supports qui lui semblent répondre à ces objectifs.

Propositions d'achat

Les propositions d'achat sont traitées comme les autres acquisitions, c'est-à-dire qu'elles doivent répondre aux critères de sélection et compléter le fonds de manière cohérente.

Dons

Les dons sont une forme d'accroissement des collections. Ils sont acceptés s'ils correspondent aux critères de la politique documentaire. La bibliothèque se réserve le droit de les trier selon les principes du désherbage.

Le donateur est averti que son don est définitif et peut être trié.

Si la bibliothèque estime que le don dans son ensemble n'a pas sa place dans le fonds, elle peut orienter le donateur vers une autre institution ou une association.

Conservation et élimination

Afin de maintenir le fonds documentaire vivant, la bibliothèque procède régulièrement au tri de ses collections.

La conservation n'est pas une mission de la bibliothèque du LCC, excepté pour pour les documents produits localement, à savoir les travaux de maturité et les documents qui ont trait au Lycée-Collège des Creusets.

Conservation et archivage des travaux de maturité (TM)

Les travaux de maturité sont archivés à la bibliothèque.

Une version papier des travaux ayant obtenu une note entre 5.5 et 6 est conservée à la bibliothèque pendant 10 ans.

Tous les travaux de maturité sont archivés en version complète – format PDF pendant 20 ans sur un CD-ROM conservé à la bibliothèque.

Les résumés en PDF ont une durée de conservation illimitée et sont disponibles depuis le site web du LCC et celui de la bibliothèque.

L'accès aux travaux de maturité est soumis à autorisation.

Critères d'élimination

- le mauvais état physique du document
- l'obsolescence du support et/ou du contenu
- le manque d'intérêt intellectuel (information fausse, médiocre, dépassée...)
- l'inadéquation à la politique documentaire
- les documents pas prêtés pendant 10 ans
- les doublons et les anciennes éditions.

Les critères d'élimination, basés sur le contenu, l'état physique et l'usage des documents, sont pondérés en collaboration avec les enseignants.

Un document éliminé n'est pas obligatoirement remplacé ; cela dépend des critères de sélection et de l'offre éditoriale. Les documents éliminés sont soit passés au pilon soit donnés aux utilisateurs ou à des associations.

Environnement documentaire

Réseaux et prêt inter-bibliothèques

Pour garantir l'accès à une documentation plus spécialisée ou élargir l'offre de lecture plaisir, la bibliothèque oriente les utilisateurs vers d'autres bibliothèques ou centres de documentation et fait venir des documents depuis de nombreuses bibliothèques suisses. Dans un premier temps, la bibliothèque privilégie les demandes dans les bibliothèques valaisannes (prêt gratuit).

Pour avoir un accès rapide, simple et complet à l'information scientifique en Suisse, la bibliothèque encourage l'utilisation de Swissbib (www.swissbib.ch) qui permet d'effectuer une recherche simultanée dans les bibliothèques des universités et hautes écoles de Suisse, ainsi qu'à la Bibliothèque nationale suisse.

Collaboration locale et cantonale

La bibliothèque fait partie de BiblioValais (www.bibliovalais.ch) qui offre un portail d'accès à l'ensemble des bibliothèques valaisannes.

Le fonds documentaire très diversifié des différentes bibliothèques sédunoises (Médiathèque-Valais Sion, HEVS Sion, IUKB, ECCG-EPP, Bibliothèques municipales...) est à disposition des lecteurs de la bibliothèque du LCC qui se déplacent pour chercher les documents souhaités.

Évaluation

L'évaluation concerne le fonds, les achats mais aussi la communication et l'adéquation des services au mandat et aux missions de la bibliothèque.

L'évaluation annuelle de la politique documentaire se fait en collaboration avec la Médiathèque Valais.

Elle se fait grâce aux modules statistiques du système informatique mais également grâce à des indicateurs complémentaires adaptés. Les éléments obtenus sont exploités afin d'orienter les acquisitions pour la période suivante et afin de vérifier et éventuellement réajuster l'adéquation de l'offre documentaire aux missions de la bibliothèque et à son environnement.

Validé par , le